



La Newsletter

#4 Décembre 2019

Isabelle Rauch,
Députée
9^{ème} circonscription de la Moselle

www.isabelle-rauch-deputee.fr



ÉDITO

Réforme des retraites et concordance des temps

Les impatiences de nos concitoyens sont toujours exprimées dans l'urgence.

Qu'il s'agisse, pour un ménage, de réussir à boucler ses fins de mois. Qu'il s'agisse, pour un entrepreneur, d'obtenir une autorisation administrative ou une attestation fiscale. Qu'il s'agisse, pour une association, de toucher une subvention...

Le temps du mandat politique est celui du moyen terme : assez pour prendre du recul, pour connaître, comprendre et agir. Pas assez pour en mesurer tous les résultats et les effets...

Le temps de l'action publique est du temps long. Celui de plusieurs générations pour détruire les trappes à pauvreté, celui d'un demi-siècle pour rouler sans pétrole, celui d'une décennie pour former plus de médecins ...

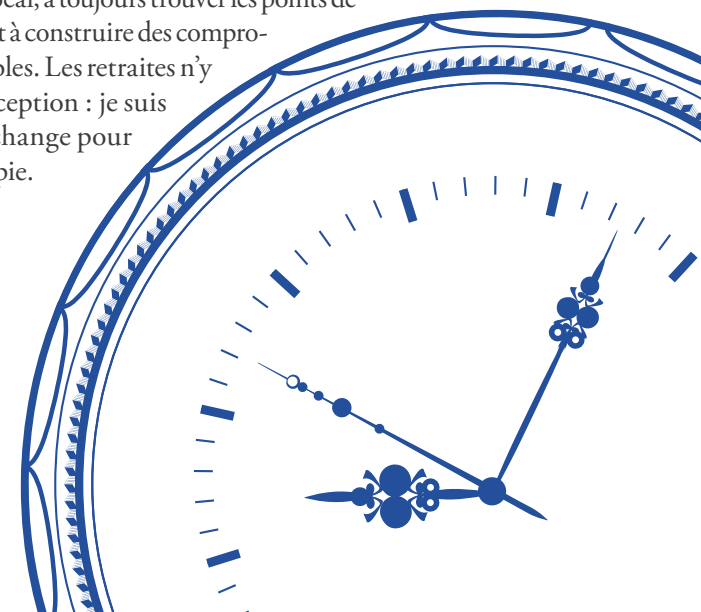
Chaque temporalité est légitime et nécessite d'être prise en compte, notamment dans le travail parlementaire. C'est ce qu'illustre la réforme des retraites mise en oeuvre par le Gouvernement. Du temps long pour prendre acte de l'allongement de la durée de la vie, des mutations du travail, de l'évolution des solidarités.

Du temps moyen pour prendre ses responsabilités, pour demeurer fidèle au mandat confié par les électeurs en mai 2017, pour légiférer.

Du temps court pour répondre aux inquiétudes légitimes exprimées par les uns et par les autres, pour écouter tous les points de vue et pour trouver des solutions adaptées aux problèmes posés.

Du temps court pour décider, du temps moyen pour adapter et unifier, du temps long pour pleinement mettre en oeuvre.

Je ne crois pas qu'on puisse avancer par la confrontation permanente. Je m'attache, dans mon travail parlementaire et mon engagement local, à toujours trouver les points de convergence et à construire des compromis responsables. Les retraites n'y feront pas exception : je suis ouverte à l'échange pour parfaire la copie.



Mobilisée en faveur du Grenelle des violences conjugales

Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales en régions, Nicole Trisse et moi-même avons organisé, en Moselle, une journée d'échange et de travail sur le thème de la formation et des dispositifs de guichet unique. A Thionville, nous avons notamment rencontré les animateurs de l'espace Léa, lieu d'écoute et d'accueil pour les femmes victimes de violences, avant de dialoguer avec des membres de l'AIEM et de l'association Informelles, à Metz. Nous avons aussi rassemblé une grande part des acteurs mosellans de la lutte contre les violences conjugales, ainsi que des représentants de la police, de la justice et de l'Education nationale, afin de réfléchir à l'amélioration de la sensibilisation des

citoyens à la lutte contre les violences et de la formation des professionnels concernés. Cette journée, qui s'est terminée par un dialogue avec les Marcheurs de Moselle autour de ce thème, a été l'occasion d'écouter les besoins des acteurs de terrain et de remonter des propositions concrètes qui facilitent le travail des professionnels et améliorent leur capacité d'action. A l'issue de la restitution des différents travaux effectués partout en France par mes collègues, nous avons remis à Marlène Schiappa un **carnet de propositions ambitieuses** autour des différents enjeux qui composent l'amélioration de la lutte contre les violences conjugales.



Voir le carnet de propositions remis à Marlène Schiappa :

https://www.isabelle-rauch-deputee.fr/images/telechargements/Carnet-propositions-Grenelle_violences-conjugales-Larem.pdf

La position : pour un féminisme 4.0 !

Devant le think tank « Osons le progrès », j'ai présenté ma vision du **combat féministe à l'heure de l'intelligence artificielle**.

« Je suis une féministe 4.0 ! N'en déduisez pas que je serais virtuelle ou perdue dans des clouds. Je suis une députée de la République, engagée dans le combat pour l'égalité femmes-hommes, mais aussi pour la juste reconnaissance des femmes dans nos sociétés réelles, comme virtuelles. »



Voir l'intégralité du discours :

<https://www.isabelle-rauch-deputee.fr/images/actualites/2019/2019-10-04-IR-conference-Osons-le-feminisme-4-fevrier-2019.pdf>

Le coup de cœur



À quelques mois des élections municipales, il va vers les maires. **Quelle que soit leur appartenance politique, les maires sont les yeux et les oreilles des territoires.** Pour les aider dans leur tâche difficile, le Parlement votera prochainement le projet de loi « Engagement et proximité ». Plusieurs mesures fortes, négociées avec les associations représentatives des élus, qui vont conforter et faciliter leur rôle.



Voir la présentation du projet de loi :

<https://www.isabelle-rauch-deputee.fr/images/telechargements/Projet-loi-engagement-vie-locale-proximite-IR.pdf>

Les temps forts à l'Assemblée Nationale



Après une **intense phase de concertation**, la **loi d'orientation sur les mobilités** a enfin été votée par le Parlement. Une **boîte à outils** qui permettra de doter chaque territoire d'une **autorité organisatrice des mobilités**, de lancer les véhicules autonomes, ou encore, de graver dans le marbre budgétaire **d'importants travaux d'infrastructures**. Aucune loi d'ampleur sur les transports n'avait été votée depuis près de 40 ans !



Femmes et intelligence artificielle. Le 18 octobre, j'ai réuni à l'Assemblée nationale un groupe de chercheuses et chercheurs, universitaires, entrepreneuses et entrepreneurs afin de réfléchir à une mobilisation pour améliorer la place des femmes dans le monde du numérique et éviter que les algorithmes de l'Intelligence artificielle utilisent des données sexistes. Nous voulons faire de cet outil un levier efficace pour avancer concrètement vers une société d'égalité entre les hommes et les femmes.



Du courage et de la détermination pour, enfin, adopter la **révision de la loi bioéthique**, qui ouvre le droit à la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes seules. C'était une promesse de campagne du Président de la République. Elle est tenue ! D'autres mesures importantes figurent dans ce texte, comme un droit d'accès aux origines pour un enfant conçu par PMA, la conservation des gamètes en dehors de tout motif médical, les dons croisés d'organes et un régime particulier pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Les débats se poursuivent au Sénat, et reviendront en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale.



Un an après le vote de la **loi EGALIM**, sur l'agriculture et l'alimentation, **le compte n'y est toujours pas !** Les agriculteurs ne perçoivent pas les effets de la contractualisation entre les parties prenantes, au sein des différentes filières. La loi a **permis de poser les outils**. Les acteurs doivent désormais s'en emparer afin de déterminer les prix de revient et les coûts de production pour tous les produits concernés, et de les prendre en compte dans la détermination du prix payé. **Il n'est pas acceptable que les agriculteurs soient rémunérés à un prix inférieur à leur coût de revient.** J'y suis particulièrement vigilante et je me réjouis des 6000 contrôles menés par la DGCCRF pour faire appliquer la loi que nous avons votée !



Voir l'intégralité du rapport sur le site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i2365.asp>



De nouveau **rapporteuse du budget des droits des femmes cette année**, j'ai souligné dans mon **rapport** l'effort sans précédent effectué par le Gouvernement, notamment dans le cadre des politiques transversales, qui permettra de **financer les bracelets anti-rapprochement, de renforcer les intervenants sociaux dans les commissariats et brigades de gendarmerie, ainsi que d'ouvrir 1000 places d'hébergement nouvelles.** En revanche, je suis plus critique sur le rythme de versement des subventions aux associations ou sur la simplification administrative. Enfin, j'attends du Gouvernement qu'il avance beaucoup plus rapidement sur **les budgets sensibles au genre**, c'est-à-dire sur la manière dont le Parlement est informé des mesures en faveur des femmes et de l'égalité dans tous les budgets de l'Etat.



Du 6 au 9 novembre, en tant que vice-présidente de la Commission des Affaires Etrangères, j'ai **conduit une délégation de parlementaires à la 74^{ème} assemblée générale des Nations Unies**, à New-York. L'ONU regroupe 193 Etats, avec pour objectifs le maintien de la paix et la sécurité internationale. Onze auditions menées sur place, dont celle d'Antonio GUTERRES, le secrétaire général. Multilatéralisme, crise au Sahel, cybersécurité, Brexit : de nombreux sujets abordés, pour une voix de la France qui porte, par son Gouvernement, mais aussi par ses parlementaires.



Avec Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU

Au plus proche de nos communes

Conseil municipal de Puttelange-lès-Thionville.

Devant le Conseil municipal de Puttelange-lès-Thionville, à l'invitation du Maire **Joseph GHAMO**, un échange à bâtons rompus sur de nombreux sujets : la privatisation d'Aéroports de Paris, la taxe sur les GAFA, la mobilité transfrontalière, la fiscalité, les déchets sauvages, le covoiturage, les enjeux fonciers, la formation et l'apprentissage... Une députée « sur le gril » devant des élus impliqués : un bel exercice de démocratie locale !



Évolution de la fiscalité locale.

L'évolution de la **fiscalité locale** se précise dans le projet de loi de finances pour 2020. La fin de la taxe d'habitation pour tous les contribuables en 2023 est confirmée. Les communes seront compensées à l'euro près, par **l'affectation de la taxe foncière sur les propriétés bâties**. Les départements, pour leur part, bénéficieront d'une **fraction de la TVA nationale**. Des ressources dynamiques pour chacune des collectivités, avec 17,6 milliards d'impôts en moins, pour les Français, chaque année !

Le centre social et culturel Jacques-Prévert (Thionville) a 30 ans.

Une belle occasion pour retrouver les salariés et bénévoles, pour saluer leur implication et le rôle central de l'association, dans un quartier en mutation. De très belles oeuvres exposées aussi, réalisées par les enfants et les adultes, dans le cadre des activités proposées par le centre. Vous pourrez en découvrir certaines, exposées au Lab, ma permanence parlementaire, à partir du 14 décembre.



Le Parlement des enfants à Hettange-Grande.

Parce que la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge, l'Assemblée nationale a lancé cette opération, dédiée aux classes de CM2. Cette année, c'est l'École élémentaire Louis Pasteur d'Hettange-Grande qui aura la charge de faire entendre la voix des écoliers de la 9^{ème} circonscription sur le thème : « l'égalité entre les femmes et les hommes ». Le 27 avril prochain, la proposition de loi lauréate sera choisie par le jury, sur la base du vote des classes participantes. Les quatre classes finalistes seront reçues à l'Assemblée nationale. Bonne chance à tous.

Plus d'infos : <https://www.parlementdesenfants.fr>

« Ce qui a changé près de chez vous ».

Les choses ont changé, en circonscription, depuis mai 2017. A Thionville, Yutz, Cattenom et Hettange-Grande, au total, 673 nouvelles entreprises ont été créées, plus de 350 demandeurs d'emploi ont repris une activité professionnelle, ou encore 9992 logements supplémentaires ont été raccordés au très haut débit.

Découvrez les chiffres concernant votre commune avec ce moteur de recherche innovant : <https://chezvous.en-marche.fr>

Retour en images

